

PROMULGATION

Règlements numéros RCA10 09010-1, RCA18 09005-2 et RCA19 09002

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2019, les règlements suivants :

RCA10 09010-1 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE (RCA10 09010) (DOSSIER 1194039011)

RCA18 09005-2 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 (RCA18 09005) (DOSSIER 1181082003)

RCA19 09002 RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE (DOSSIER 1196131005)

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication, conformément à la loi et sont déposés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://ville.montreal.qc.ca/reglements>.

FAIT à Montréal, le 18 septembre 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert